

NOTE D'INFORMATION
Le 25 novembre 2021



**TABLEAU SYNTHETIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE
VIRAGE A LA REUNION ET AUX ANTILLES**

VIOLENCES SUR PERSONNES MINEURES AU SEIN DE LA FAMILLE

L'enquête démographique Violences et rapports de genre (dite « Virage ») a été réalisée par téléphone en 2015 en France métropolitaine et au moyen d'un questionnaire adapté en 2018 à La Réunion et aux Antilles auprès de femmes et d'hommes âgés de 20 à 69 ans résidant en ménage ordinaire. Cette dernière enquête a constitué trois échantillons représentatifs de la population résidant habituellement dans ces départements et régions d'outre-mer, totalisant près de 9 000 personnes. L'enquête dans l'hexagone a interrogé environ 27 000 personnes.

Les premiers résultats sur la prévalence des violences subies dans l'année avant l'enquête à La Réunion et aux Antilles ont été diffusés en 2019 (voir le site viragedom.site.ined.fr). Suite à la publication des résultats de l'enquête à La Réunion (*Population & Sociétés* n°592), un article portant sur les violences subies par les femmes et les hommes avant l'âge de 18 ans dans la famille et l'entourage proche, nous présentons ici un tableau synthétique des résultats de l'enquête sur les violences sur les personnes mineures au sein de la famille et de l'entourage proche pour les trois territoires étudiés.

Ce tableau synthétique permet de mettre en regard les différents faits de violences subies avant 18 ans dans ces territoires d'outre-mer et en France métropolitaine, cette dernière exprimant une moyenne générale pour l'hexagone. Pour toute analyse concernant ces données et compréhension des phénomènes prenant en compte les contextes locaux ultramarins, le site de l'enquête fournit un certain nombre de documents et l'actualité des exploitations en cours.

Proportion de femmes et d'hommes ayant déclaré au moins un fait de violence subi avant l'âge de 18 ans dans la famille et l'entourage proche, selon le type de violence (en %)

	La Réunion		Martinique		Guadeloupe		L'Hexagone	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Effectifs de personnes interrogées	2209	860	2015	800	2014	795	15 556	11 712
Violences psychologiques et verbales	21,3	18,4	18,1	15,2	18,7	12,8	14,4	9,5
Avoir été régulièrement exposé à des hurlements, bris d'objets	18,5	14,6	15,2	12,4	13,9	9,1	11,7	8,0
Avoir régulièrement subi des insultes, humiliations, critiques répétées	8,0	7,0	7,6	5,4	9,3	5,9	6,3	3,3
Violences physiques	8,6	5,8	10,5	11,2	10,5	9,0	7,7	7,2
Avoir été frappé, subi des coups avec des objets ou d'autres brutalités physiques	6,9	4,6	9,4	9,9	9,3	8,0	6,0	5,8
Avoir été enfermé, séquestré, mis à la porte, laissé sur le bord de la route	1,9	2,1	1,7	1,3	1,8	0,8	1,6	1,4
Avoir été menacé avec une arme/un objet, subi tentatives d'étranglement/de meurtre	2,1	1,2	1,1	2,2	1,0	1,4	1,0	0,7
Violences sexuelles	6,6	0,9	9,1	2,9	8,8	1,7	4,6	0,7
Atteintes des seins, des fesses, baisers forcés	4,9	0,4	6,7	1,4	6,2	0,9	3,7	0,4
Viol et tentative de viol	2,4	0,4	3,2	0,5	3,0	0,6	1,5	0,3
Autres agressions sexuelles (actes sans pénétration) ou pratiques ou actes sexuels forcés	3,6	0,6	3,6	1,3	3,6	1,1	2,4	0,5
Indicateur global (avoir subi au moins un de ces types de violences)	26,1	19,5	26,2	21	27,5	18,1	17,6	12,9

Champ : femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans. Sources : Ined, Virage Outre-mer, 2018 et Virage France métropolitaine, 2015.

Lecture : 10,5 % des femmes résidant en Martinique ont déclaré au moins un fait de violence physique subi avant 18 ans dans la famille ou l'entourage proche. Les différents types de violences, regroupés dans des catégories, peuvent être subis par une même personne enquêtée.

Les violences subies avant 18 ans dans la famille ou l'entourage proche, une expérience fréquente.

Lors des enquêtes aux Antilles et à La Réunion, **une femme sur 4 et un homme sur 5** a déclaré avoir **subi avant 18 ans au moins un fait de violence dans la famille et l'entourage proche**. Ces violences sont mesurées grâce à des questions sur des faits précis (sans employer le mot « violence ») et d'autres sur la relation avec l'auteur de ce ou ces faits.

Les **violences psychologiques et verbales** sont les faits les plus courants, avec des taux de déclaration particulièrement élevés parmi les personnes enquêtées à La Réunion, puis parmi les femmes aux Antilles.

Les **violences physiques** pendant l'enfance ou l'adolescence sont rapportées par environ une personne sur 10 résidant aux Antilles ou à La Réunion. Résultat intéressant et peut-être contre-intuitif : les enquêtes montrent que la fréquence de ces actes agis contre les filles ou des adolescentes est similaire aux taux observés pour les hommes.

Des **violences sexuelles** ont été déclarées par des proportions de femmes importantes, et près de 10 % des femmes dans les territoires antillais. Ces violences sont plus rares chez les hommes, cependant la proportion atteint 3 % en Martinique.

Ces résultats portent sur une population âgée de 20 à 60 ans et donc à de différentes générations de personnes. Si ces territoires connaissent depuis les années 1950 de nombreuses inégalités sociales et territoriales et sont marqués par de forts taux de chômage ou de sous-emploi, divers changements sociodémographiques ont modifié les rapports de genre, les normes d'éducation familiale, les attitudes à l'égard des châtiments corporels et à d'autres actes qualifiés de violents. Des travaux menés dans le cadre d'un projet de recherche collectif piloté par l'Ined et financé par l'ANR (avec des chercheuses des universités des Antilles, de La Réunion, de Picardie, de Strasbourg, de Toulouse, de Brest) poursuivent ces questionnements pour mieux comprendre les contextes et les conséquences de ces violences subies dans la sphère de la famille et de l'entourage proche avant 18 ans. Parmi les aspects importants à considérer figure la relation avec l'auteur des actes.

Les auteurs des violences

Les violences psychologiques et verbales et de violences physiques. Les parents sont les personnes les plus souvent cités comme auteurs de ces formes de violence au sein de la famille et de l'entourage proche et les pères en sont les principaux auteurs. Toutefois lorsque les mères sont auteures, nous observons de nettes différences entre les expériences des femmes et des hommes: celles-ci sont citées significativement plus souvent par les femmes que par les hommes comme auteures des actes subis. Les mères, sur lesquelles reposent principalement les tâches éducatives, exerceraient un contrôle plus important sur leurs filles, donnant davantage lieu à des tensions et des conflits et, a contrario, accorderaient des marges de liberté plus grandes à leurs fils dans leurs comportements au foyer et à l'extérieur.

L'analyse de l'expérience de violences au sein de la famille ne peut se limiter aux seules relations parent-enfant, ni aux personnes cohabitantes. Dans des proportions supérieures à la moyenne de l'Hexagone, les femmes et les hommes victimes de violences psychologiques et verbales ou physiques dans l'entourage familial citent aussi des membres de la famille élargie, donc autres que les parents ou la fratrie, comme auteurs des faits. Ces personnes de la famille élargie exercent sans doute un rôle actif de régulation, voire d'autorité au sein du groupe familial, d'autant plus que dans ces territoires les membres de la parentèle vivent souvent à proximité les uns des autres.

Les violences sexuelles. Si les violences psychologiques et verbales et les violences physiques sont principalement agies par les parents, les auteurs des violences sexuelles sont plus souvent des personnes de la famille élargie ou de l'entourage proche et toujours des hommes. Les auteurs de ces actes sont davantage diversifiés au sein de l'entourage familial que pour les autres formes de violences. Ainsi est souvent cité un oncle ou un autre homme de la parenté, sinon un autre homme proche de la famille (quelqu'un du voisinage).

Des violences qualifiées juridiquement d'incestueuses (dont l'auteur masculin peut être le père, un grand-père, oncle, beau-père, frère) ont été déclarées par 3 % de l'ensemble des femmes enquêtées en Guadeloupe ou à La Réunion et 4 % des femmes résidant en Martinique. L'auteur est le plus souvent un oncle. Toutefois, en ne considérant que les femmes ayant vécu avec un beau-père durant leur enfance ou adolescence, celui-ci devient le principal auteur des agressions sexuelles incestueuses.

Pour d'autres publications des premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer, voir le site : viragedom.site.ined.fr